

Les conseils de quartier changent de formule



Depuis la rentrée, les conseils de quartier adoptent un nouveau format.

▼ Contenu

Les réunions plénières, organisées trois fois par an, sont maintenues. À chaque session, un dossier spécifique sera présenté et discuté.

En revanche, les conseils par quartier laissent place à des groupes de travail constitués de référents et d'habitants volontaires. Ces groupes, engagés pour une période d'un trimestre, se réuniront pour réfléchir, échanger et proposer des solutions autour d'une thématique définie collectivement. Des visites, conférences ou ateliers pourront enrichir leurs travaux.

Les propositions de ces groupes seront partagées en plénière, permettant à chacun d'exprimer ses avis et suggestions. Un plan d'actions sera ensuite soumis lors de la plénière finale. Une fois validé, ce plan sera suivi par les élus et mis en œuvre par les services municipaux.

► Contact